



# FUTUR EN CHANTIER : DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE PENSÉS AVEC ET POUR LES FAMILLES

**COMPTE RENDU DES SÉANCES DE DISCUSSION**

PRÉSENTÉ À :  
**MA PLACE AU TRAVAIL**

27 janvier 2026

## Crédits

### Équipe de projet

Meliza Alili / chargée de projet sénior

Malorie Flon / directrice générale

Lili Jacob / chargée de projet, publications et contenus

## À propos de l'INM

**L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.**

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

### Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404  
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : [inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)

# Faits saillants

Dans le prolongement de sa mission, Ma place au travail (MPAT) a lancé, à l'été 2025, une démarche de consultation auprès des familles, pour mettre à jour sa compréhension des enjeux et des pistes d'amélioration de l'offre et de l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE). Cette consultation comprend un questionnaire en ligne ainsi que plusieurs séances de discussion dans différentes régions du Québec.

Au total, 140 parents issus de 23 organismes partenaires de MPAT, dont plusieurs Maisons de la Famille, ont pris part à la consultation. La majorité d'entre eux ont participé à des séances de discussion d'une durée approximative de 1h30, tandis que d'autres ont été consultés dans le cadre d'entretiens individuels. Il s'agissait presque exclusivement de parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans.

Voici les faits saillants des résultats de ces discussions.

## 1. Expérience et appréciation générale

- La majorité des parents qui fréquentent actuellement un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) se disent globalement satisfaits, surtout lorsqu'ils peuvent compter sur une relation de confiance avec l'éducatrice ou l'équipe éducative, caractérisée par l'écoute, la communication et la disponibilité.
- L'expérience des familles ayant des enfants à besoins de soutien particulier varie : parcours positifs marqués par une collaboration étroite et un réel souci d'inclusion, ou au contraire manque de compréhension, de sensibilisation ou de formation, pouvant mener à des ruptures de services ou à des retraits de l'enfant.
- La recherche de places pour les familles est grandement facilitée par l'existence d'un réseau de soutien. Les réseaux informels, notamment les groupes locaux sur les médias sociaux, jouent un rôle important pour s'informer, s'entraider et trouver une place.

## 2. Défis et obstacles rencontrés

- Rareté des places, particulièrement en CPE et en pouponnière, et processus de recherche stressant, épuisant et imprévisible, générateur de découragement et de sentiment d'impuissance.

- Charge mentale reposant largement sur les mères, responsables de la plupart des démarches liées aux SGEE.
- Délais incompatibles avec les échéanciers du congé parental et du retour au travail, et le manque de flexibilité quant à la date d'entrée en service, entraînant prolongation de congé, congés sans solde, réduction d'heures ou départ de l'emploi.
- Coût élevé des services privés non subventionnés, dans un contexte de hausse du coût de la vie.
- Pression à accepter une place qui ne correspond pas aux préférences ou aux valeurs (type de milieu, distance, coût, approche éducative).
- Défis additionnels pour les enfants ayant des besoins de soutien particulier, notamment : financement insuffisant, délais et lourdeur administrative pour avoir accès au soutien nécessaire, manque de personnel formé.
- Situations de discrimination implicites, notamment pour les mères immigrantes, les parents en situation de handicap, ainsi que les enfants ayant besoin de soutien particulier.
- Obstacles pour les familles aux horaires atypiques ou en régions, liés à l'incompatibilité des horaires et aux longues distances à parcourir.

### 3. Pistes d'action pour répondre aux besoins

- Processus de recherche et d'attribution des places : améliorer l'accès à l'information sur l'évolution de la recherche de place via le Portail d'inscription gouvernemental, outiller les parents, rendre visibles les ressources communautaires, alléger et automatiser les démarches, considérer davantage de critères afin d'attribuer équitablement les places.
- Conciliation travail-famille et accessibilité : développer des places pour les poupons, permettre l'entrée en tout temps, encourager des modèles alternatifs et flexibles (notamment à horaires flexibles ou atypiques), rapprocher les milieux de garde des domiciles et des milieux de travail, faciliter les SGEE en milieu de travail.
- Profession et personnel éducateur : améliorer les salaires et conditions de travail, généraliser les exigences de qualification, offrir et financer la formation continue, mieux reconnaître et structurer la profession, décloisonner les réseaux santé, communautaire, famille et SGEE.

- Milieu de vie et approche pédagogique : mettre le bien-être de l'enfant au centre de toutes les décisions, renforcer l'inclusion et l'accès à l'expertise spécialisée, déployer des intervenants pivots pour les enfants à besoins de soutien particulier, renforcer la collaboration avec les parents, rendre accessibles différentes approches pédagogiques.
- Uniformisation des services : réduire les iniquités d'accès aux ressources de soutien pour les enfants à besoins particuliers, harmoniser les normes et approches pédagogiques, assurer la qualité de l'offre alimentaire dans tous les milieux, déployer des outils communs de suivi et de communication.
- Accessibilité financière : augmenter le nombre de places à contribution réduite, bonifier et assouplir le RQAP, offrir un soutien financier aux parents en attente d'une place, accélérer et simplifier les versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.

#### 4. Éléments clés pour un service de garde idéal

- Accès quotidien au plein air et à la nature, avec une pédagogie intégrant les jeux et activités extérieures.
- Milieux chaleureux, lumineux et sans écran, offrant de grands espaces et des zones distinctes.
- Programme clair et équilibré offrant une diversité d'activités, groupes de petite taille et nombre suffisant d'éducatrices.
- Standards pédagogiques minimaux communs, tout en laissant place à la diversité des approches.
- Approche individualisée et de qualité portée par le personnel éducateur, fondée sur l'empathie, l'ouverture et le respect du rythme de chaque enfant.
- Reconnaissance des parents comme coéducateurs et partenaires du milieu (importance de la communication entre parents et personnel éducateur), entre autres pour assurer la continuité entre le milieu familial et le milieu de garde.
- Alimentation saine et variée, parfois intégrée aux activités éducatives.
- Ouverture sur la communauté, notamment par la participation de personnes aînées ou d'invités.

# Table des matières

<b>Faits saillants</b>	<b>3</b>
<b>Table des matières</b>	<b>6</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE</b>	<b>7</b>
Mise en contexte	7
Mandat de l'INM	7
Objectifs des séances de discussion	8
Analyse et rédaction du compte rendu	8
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>9</b>
1. Expérience et appréciation générale	10
2. Défis et obstacles rencontrés	11
3. Pistes d'action pour répondre aux besoins	13
4. Éléments clés pour un service de garde idéal	16
<b>Annexe 1 - Questions de consultation</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 2 - Organismes, municipalités et nombre de personnes rencontrées</b>	<b>20</b>



# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

## Mise en contexte

Ma place au travail (MPAT) est un organisme à but non lucratif né d'un mouvement citoyen en 2021. Sa mission est de porter la voix des parents et de défendre le droit de tous les enfants du Québec à accéder à une place abordable, inclusive et de qualité en service de garde éducatif à l'enfance (SGEE). MPAT se positionne également comme une organisation féministe, soucieuse des impacts marqués de la pénurie de places en SGEE chez les mères, des enjeux entourant l'accès des femmes au marché du travail et à l'autonomie financière, ainsi que de la pénalité à la maternité.

Dans le prolongement de cette mission, et afin de consolider à la fois son ancrage régional et son rôle de référence sur les enjeux liés aux services de garde éducatifs, MPAT a lancé, à l'été 2025, une démarche de consultation auprès des familles. Celle-ci comprend un questionnaire en ligne ainsi que plusieurs séances de discussion dans différentes régions du Québec.

Les résultats recueillis alimenteront la rédaction d'un livre blanc, qui sera remis aux personnes élues et aux candidates et candidats aux prochaines élections provinciales en 2026. Ce document présentera la vision parentale d'un réseau de services de garde éducatifs et contribuera à orienter les politiques publiques de manière à améliorer concrètement l'offre de services pour l'ensemble des familles québécoises.

## Mandat de l'INM

Dans le cadre de la consultation, l'Institut du Nouveau Monde (INM) a été mandaté pour accompagner MPAT dans la conception et la mise en œuvre de sa démarche participative. Son mandat comprenait :

- La conception et la programmation d'un questionnaire en ligne destiné aux parents et aux futurs parents d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 5 ans, fréquentant un SGEE ou en attente d'une place;
- L'analyse des résultats du questionnaire et la rédaction d'un rapport;
- La prestation de services-conseils en matière de participation publique;
- L'élaboration d'un guide d'animation pour soutenir la tenue de séances de discussion;
- L'analyse des résultats des séances de discussion et la rédaction d'un compte rendu.

**Le présent document rend compte des résultats issus des séances de discussion.**

## Objectifs des séances de discussion

Ces activités visaient à offrir un espace convivial d'échanges et de réflexion collective, en vue de développer des services de garde abordables, inclusifs, de qualité et qui répondent aux besoins et aux aspirations des familles. Elles ont permis aux familles de partager leurs expériences, leurs points de vue et leurs idées sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Les discussions ont eu pour but de :

- Recueillir des témoignages sur les réalités vécues par une diversité de familles à travers le Québec;
- Offrir un dispositif consultatif complémentaire au questionnaire en ligne afin de rejoindre des publics parentaux distincts grâce à un format participatif;
- Approfondir et préciser les besoins, les obstacles et les pistes de solution identifiés à travers le questionnaire en ligne, et faire émerger de nouveaux besoins ou enjeux;
- Nourrir la réflexion collective de MPAT en vue de la rédaction d'un livre blanc qui sera remis aux personnes élues et aux candidates et candidats aux élections provinciales de 2026.

Au total, 140 parents issus de 23 organismes partenaires de MPAT, dont plusieurs Maisons de la Famille, ont pris part à la consultation. La majorité d'entre eux ont participé à des séances de discussion d'une durée approximative de 1h30, tandis que d'autres ont été consultés dans le cadre d'entretiens individuels. Il s'agissait presque exclusivement de parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans.

Les questions de discussion, ainsi qu'un portrait des organismes, municipalités et nombre de personnes participantes pour chaque activité est présenté en annexe. L'échantillon ainsi composé ne peut être qualifié de représentatif des réalités familiales du Québec, mais permet de focaliser et d'approfondir le regard sur les réalités de familles aux profils diversifiés dans différentes régions du Québec.

## Analyse et rédaction du compte rendu

Ce compte rendu présente une synthèse des grandes tendances, ainsi que certaines perceptions minoritaires mais évocatrices des divergences de points de vue parmi les personnes participantes. Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des participantes et participants s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle.



## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Si plusieurs parents consultés se disent satisfaits du milieu que fréquente leur enfant, **les obstacles liés à l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) demeurent au cœur des préoccupations exprimées.**

Les échanges ont mis en lumière un parcours de recherche souvent long, complexe et éprouvant, pour la majorité des parents. **La rareté des places, en particulier en CPE et en pouponnière, la lenteur et la lourdeur des démarches, le manque d'information sur les places disponibles, ainsi que l'obligation, pour plusieurs familles, d'accepter la première place offerte même si elle ne correspond pas à leurs besoins, génèrent un stress important.** Ce contexte entraîne des craintes et de l'angoisse, notamment au moment du retour au travail. Certains parents sont contraints de prolonger leur arrêt ou de se tourner vers des services privés plus coûteux.

Ces difficultés touchent de façon inégale les familles. **Les mères, en particulier, décrivent une charge mentale importante liée à la recherche d'une place.** Les familles monoparentales, celles ayant des horaires atypiques, ainsi que les parents œuvrant dans des secteurs comme la construction, sont particulièrement affectés. Les enjeux de coûts, de distance à parcourir et de pénurie de places dans certaines régions viennent aussi limiter les choix réels des familles. Des difficultés spécifiques ont aussi été rapportées par des parents d'enfants ayant des besoins de soutien particulier, de même que par des parents immigrants, certains évoquant des obstacles d'accès supplémentaires.

Les séances de discussion ont également fait ressortir des préoccupations liées à la qualité et à l'équité du réseau. **Plusieurs parents ont souligné l'importance de la qualité des milieux, du besoin de valoriser la profession en éducation à l'enfance et des impacts du roulement et de la pénurie de personnel.**

# 1. Expérience et appréciation générale

## **Appréciation des milieux fréquentés**

La majorité des parents qui fréquentent actuellement un SGEE se disent globalement satisfaits, surtout lorsqu'ils peuvent compter sur une relation de confiance avec l'éducatrice ou l'équipe éducative, caractérisée par l'écoute, la communication et la disponibilité. À l'inverse, les expériences plus difficiles (présentes ou passées) sont associées à un manque de dialogue, à des jugements envers les parents ou à un sentiment de pression lié au comportement de l'enfant.

Les perceptions varient selon le type de milieu fréquenté. Les services de garde en milieu familial sont appréciés par plusieurs pour leur dimension humaine, la stabilité du lien avec une personne significative, la flexibilité et la proximité. Ils suscitent toutefois aussi des inquiétudes, notamment en ce qui concerne l'isolement des responsables, le manque d'encadrement, la qualité des pratiques éducatives, les heures d'ouverture parfois plus restreintes, ainsi que l'interruption de services lorsque la personne responsable est en vacances ou en congé.

Les CPE sont généralement perçus comme des milieux plus structurés et sécurisants, en raison du travail en équipe, de la présence de ressources spécialisées et d'un cadre éducatif plus formalisé. Les parents soulignent notamment la diversité des activités, la continuité des services et l'accès à du soutien pour les enfants à besoins de soutien particulier.

## **Influence de l'accompagnement et des réseaux de soutien**

L'expérience des familles ayant des enfants à besoin de soutien particulier varie. Certaines décrivent des parcours positifs marqués par une collaboration étroite, un accompagnement individualisé et un réel souci d'inclusion. D'autres rapportent au contraire un manque de compréhension, de sensibilisation ou de formation, qui a pu mener à des ruptures de services ou à des retraits de l'enfant.

Enfin, la recherche de places pour les familles est grandement facilitée par l'existence d'un réseau de soutien. Les parents qui peuvent compter sur des proches ou sur des formes d'entraide communautaire vivent leur parcours de recherche et d'attente d'une place avec moins de stress. Les réseaux informels, notamment les groupes locaux sur les médias sociaux, jouent aussi un rôle important pour s'informer, s'entraider et, dans plusieurs cas, trouver une place en SGEE.

## 2. Défis et obstacles rencontrés

### **Un processus de recherche lourd, imprévisible et émotionnellement éprouvant**

La rareté des places en services de garde, particulièrement en CPE et en pouponnière, est l'obstacle le plus fréquemment nommé par les familles. Pour la majorité des parents consultés, l'obtention d'une place exige, ou a exigé, un investissement important : inscriptions multiples, appels répétés aux milieux, surveillance constante des groupes Facebook et des réseaux informels.

Pour plusieurs parents, le fonctionnement des listes d'attente et des priorités demeure flou, ce qui alimente l'impression que l'accès à une place relève davantage de la chance que d'un mécanisme prévisible, transformant la recherche en une forme de « loterie », surtout pour un premier enfant.

L'ancienne plateforme d'inscription ainsi que la nouvelle, sont souvent décrites comme peu intuitives et anxiogènes, en particulier pour les familles immigrantes ou moins à l'aise avec les outils numériques. Les longues listes d'attente, notamment, rendent difficile toute prévisibilité quant au délai d'accès à une place : l'attente peut s'étendre sur plusieurs mois, sans réponse claire, ce qui complique la planification familiale. La fermeture, parfois de manière imprévue, de certains milieux, notamment familiaux, accentue cette pression.

De manière générale, les familles parlent d'un processus de recherche stressant, épuisant, générateur de découragement et de sentiment d'impuissance. On évoque également une charge mentale qui repose largement sur les mères, responsables de la plupart des démarches liées aux services de garde.

### **Des délais incompatibles avec les réalités du marché du travail**

L'incertitude entourant l'obtention d'une place entre souvent en conflit avec les échéanciers liés au congé parental et au retour au travail. Plusieurs mères indiquent ne pas savoir, jusqu'à la dernière minute, si une place sera disponible, ce qui entraîne une grande instabilité financière et professionnelle. Certaines doivent prolonger leur congé, prendre des congés sans solde, réduire leurs heures ou quitter leur emploi, avec des impacts durables sur leur parcours. Le manque de flexibilité quant à la date d'entrée en service, constitue également une préoccupation importante pour plusieurs parents.

### **Le coût des services privés non subventionnés comme frein majeur**

Lorsque seules des places non subventionnées sont disponibles, le coût devient un obstacle important. Plusieurs familles ne peuvent assumer ces frais élevés, surtout dans un contexte de

hausse du coût de la vie. Certaines estiment que la différence entre travailler et rester à la maison est trop faible pour justifier un retour au travail. Des pratiques comme les dépôts exigés avant le début de la prestation de services, ou les « places fantômes<sup>1</sup> » sont aussi mentionnées comme des facteurs aggravants.

Certaines familles n'ont d'autre choix que de recourir aux services privés non subventionnés afin de pouvoir retourner au travail. Le poids financier qui en découle affecte directement les habitudes de vie familiales, une part importante du budget étant consacrée à la garderie, parfois au détriment de besoins de base. Cette réalité se constate en particulier chez les mères monoparentales.

### **Une pression à accepter des milieux qui ne correspondent pas au premier choix**

Face à la pénurie, plusieurs familles se sentent contraintes d'accepter une place qui ne correspond ni à leurs préférences ni à leurs valeurs, que ce soit en raison du type de milieu, de la distance, du coût ou de l'approche éducative. Le manque de possibilités de visite (particulièrement durant le processus de recherche) ou d'intégration progressive, la difficulté de changer de milieu, ainsi que les courts délais pour accepter ou non une place dans un milieu parfois peu connu, renforcent également ce sentiment de contrainte. Certains parents disent aussi hésiter à exprimer leurs préoccupations par crainte de perdre leur place.

### **Des obstacles spécifiques pour les enfants ayant besoin de soutien particulier**

Les familles d'enfants ayant des besoins de soutien particulier font face à des défis additionnels, notamment : financement insuffisant, délais et lourdeur administrative pour avoir accès au soutien supplémentaire nécessaire, et manque de personnel formé. L'incertitude entourant les responsabilités de chacun peut faire en sorte que les services nécessaires ne soient pas offerts. Ces situations amènent parfois les parents à payer davantage ou à renoncer temporairement à un SGEE.

### **Des situations de discrimination implicites, surtout pour les mères immigrantes, parents en situation de handicap et enfant ayant besoin de soutien particulier**

Certaines personnes participantes, notamment des femmes immigrantes et des parents en situation de handicap ou dont l'enfant a des besoins de soutien particulier, évoquent un accès plus difficile aux SGEE, notamment par des expériences de discrimination implicites. Dans les milieux familiaux et les garderies privées non subventionnées, par exemple, quelques personnes rapportent des pratiques de sélection de type « entrevue », basées notamment sur le sexe de l'enfant, sa situation ou les valeurs de la famille.

---

<sup>1</sup> L'expression « place fantôme » désigne une situation où des parents doivent payer des frais de garde pour une place qui n'est pas encore utilisée par l'enfant, notamment afin de la réserver ou en attendant qu'elle devienne réellement accessible ou adaptée.

Pour les mères immigrantes, les barrières linguistiques, le manque d'information sur le réseau des SGEE ou l'absence d'un réseau de soutien, ainsi que l'accès restreint aux places subventionnées et aux versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, pour certains statuts migratoires, accentuent ces inégalités et alimentent un sentiment d'injustice.

### **Obstacles spécifiques aux familles aux horaires de travail atypiques ou situées en régions**

Les horaires atypiques de plusieurs parents sont difficilement compatibles avec ceux des services de garde, ce qui réduit considérablement les options disponibles et oblige parfois à choisir un emploi en fonction des places.

La distance constitue aussi un obstacle majeur : dans plusieurs régions, les familles doivent parcourir de longues distances pour accéder à une place, et l'absence de services pour poupons ou de priorisation locale renforce le sentiment d'exclusion.

## **3. Pistes d'action pour répondre aux besoins**

Plusieurs besoins sont identifiés par les personnes participantes. Voici les principales pistes d'action proposées, par une ou plusieurs voix.

### **Processus de recherche et d'attribution des places**

- Améliorer l'accès à l'information sur l'évolution de la recherche de place via le Portail d'inscription gouvernemental, notamment le rang sur les listes d'attente et les délais anticipés.
- Outiller les parents pour faire des choix éclairés, en offrant de l'information sur les SGEE et le processus de recherche dès la période prénatale (rencontres, capsules vidéo, guides, information sur les antécédents des responsables des milieux familiaux, approches pédagogiques, etc.), en collaboration avec les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et ceux du milieu communautaire.
- Rendre plus visibles les ressources communautaires (haltes-garderies, groupes parents-enfants, services de soutien).
- Alléger et automatiser les démarches d'inscription, dès la grossesse ou à la naissance.
- Considérer davantage de critères (urgence, handicaps des parents, proximité, situation familiale) afin d'attribuer équitablement les places.

## **Conciliation travail-famille et accessibilité des milieux**

- Développer davantage de places pour les poupons.
- Permettre l'entrée en SGEE à tout moment de l'année, et non seulement à dates fixes.
- Rapprocher les milieux de garde des domiciles et des milieux de travail (CPE par quartier, SGEE en entreprise, priorisation par secteur).
- Encourager des modèles alternatifs et flexibles : garde partagée entre familles, services à temps partiel, à horaires flexibles ou atypiques, play cafés, espaces de co-working avec garde.
- Déployer des haltes-garderies de dépannage, notamment en région.
- Développer des SGEE par quartier, selon la densité de population, comme pour les écoles, et attribuer les places en fonction de la proximité du domicile (code postal, ville).
- Faciliter le développement de SGEE en milieu de travail, notamment dans les secteurs à horaires non standards (santé, construction, etc.), en soutenant par exemple les entreprises, les regroupements d'employeurs et les promoteurs communautaires.

## **Profession et personnel éducateur**

- Améliorer les salaires et les conditions de travail afin d'attirer, retenir et stabiliser le personnel éducateur, en CPE comme en milieu familial.
- Généraliser les exigences de qualification du personnel éducateur et des responsables de milieux familiaux (ex. DEC, AEC), incluant des critères clairs de compétences, de qualités professionnelles et de pratiques éducatives.
- Offrir et financer la formation continue du personnel des SGEE (ex. besoins de soutien particulier, allaitement, portage, pratiques inclusives, qualité éducative), notamment en s'appuyant sur les ressources du milieu communautaire.
- Mieux reconnaître et structurer la profession (ex. création d'un ordre professionnel en éducation à la petite enfance, revalorisation des DEC, reconnaissance du caractère éducatif du métier).
- Soutenir les responsables de milieux familiaux par du réseautage, du soutien professionnel et la réduction de leur isolement.

- Décloisonner et favoriser la collaboration entre les différents réseaux (santé, communautaire, famille et SGEE), afin d'assurer une continuité des services et un meilleur soutien aux équipes.

### **Milieu de vie et approche pédagogique**

- Mettre le bien-être de l'enfant au centre de toutes les décisions.
- Adapter l'attribution des ressources et des mesures d'accompagnement pour les enfants ayant un besoin de soutien particulier sur les besoins observés dans les milieux, plutôt que uniquement sur les diagnostics.
- Renforcer la capacité d'accueil des enfants ayant un besoin de soutien particulier en formant davantage de personnel éducateur et de TES.
- Renforcer l'inclusion et l'accès à l'expertise spécialisée, notamment par des banques de TES, d'ergothérapeutes ou d'autres professionnels disponibles au besoin.
- Déployer des intervenants pivots chargés de coordonner l'information, les soins et les adaptations pour les enfants ayant des besoins de soutien particulier.
- Renforcer la collaboration (prise de décisions et solutions mises en place) et le partage d'information (rapports de la journée, photos, anecdotes) entre les milieux des SGEE et les parents, pour valoriser leur rôle de coéducateurs et favoriser la continuité entre le milieu familial et de garde.
- Rendre accessibles différentes approches pédagogiques habituellement offertes en milieu privé (ex. approche Waldorf, Montessori).

### **Uniformisation des services entre les milieux**

- Réduire les iniquités entre les types de milieux (CPE, milieux familiaux reconnus ou non, garderies privées), en garantissant un accès comparable aux ressources de soutien pour les enfants ayant besoin de soutien particulier.
- Harmoniser les normes et approches pédagogiques entre tous les milieux, sans alourdir la charge administrative des responsables.
- Assurer la qualité de l'offre alimentaire dans tous les milieux, notamment en soutenant les responsables des services de garde éducatif en milieu familial (ex. partenariats avec CPE, cafétérias scolaires, services de repas).

- Déployer des outils communs de suivi et de communication avec les parents (menus, rétroaction, nouvelles de l'enfant, etc.).

### **Accessibilité financière et soutien financier**

- Augmenter le nombre de places à contribution réduite.
- Bonifier et assouplir le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour mieux arrimer la fin des prestations, l'intégration en SGEE et le retour au travail.
- Offrir un soutien financier aux parents en attente d'une place (compensation, prolongation de prestations, programmes ciblés).
- Permettre l'utilisation de la subvention (habituellement octroyée au SGEE) pour la garde par un proche ou pour un parent qui reste à la maison.
- Accélérer et simplifier les versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.

## **4. Éléments clés pour un service de garde idéal**

Invités à décrire en quelques mots le SGEE idéal à leurs yeux, les parents ont partagé plusieurs souhaits quant au milieu de vie de leurs enfants, notamment :

- Des milieux ancrés dans la nature et le plein air : un accès quotidien à des espaces extérieurs (notamment une cour) et une pédagogie qui intègre le contact avec la nature, les jeux dehors ainsi que, lorsque possible, les siestes et certaines activités à l'extérieur.
- Des milieux physiquement agréables, chaleureux et lumineux, offrant de grands espaces et des zones distinctes pour les différents moments de la journée, comme le jeu, le repos ou les activités motrices. Plusieurs mentionnent également l'importance de milieux sans écrans, ou avec un usage très limité.
- Un programme clair et équilibré, combinant des activités dirigées, du jeu libre, des sorties, ainsi que des activités culturelles et de découverte. Plusieurs personnes insistent sur l'importance de groupes de petite taille, avec un nombre suffisant d'éducatrices par groupe. Quelques personnes apprécient les groupes multi-âges.
- Des services de garde avec des standards pédagogiques minimaux communs à tous les milieux, tout en laissant place à la diversité des approches pédagogiques.

- Une approche individualisée et de qualité portée par le personnel éducateur, fondée sur l'empathie, l'ouverture et le respect du rythme de chaque enfant.
- Une reconnaissance des parents comme des coéducateurs, pour assurer la continuité entre le milieu familial et le milieu de garde. Plusieurs souhaitent pouvoir être davantage présents, impliqués et considérés comme des partenaires du milieu, que ce soit par une bonne communication, des comités, des formes d'entraide ou une participation plus large à la vie du SGEE.
- Une alimentation saine et variée, parfois intégrée aux activités éducatives, par exemple en faisant participer les enfants à la préparation des repas.
- Des SGEE de proximité et ouverts sur leur communauté, notamment par la participation de personnes aînées ou d'invités.
- Des SGEE subventionnés, pour favoriser leur accessibilité.

# Annexe 1 - Questions de consultation

## Question 1 – Votre expérience actuelle - tour de table (10 min)

*Objectif : amorcer la discussion et situer les expériences vécues.*

**Pour commencer, présentez-vous brièvement. Si vous avez des enfants, indiquez le type de service de garde qu'ils fréquentent, ou précisez si vous êtes actuellement en recherche d'une place — ou sur le point d'entamer cette démarche. Partagez aussi, en quelques mots, votre appréciation générale du service de garde que fréquente votre ou vos enfants.**

## Question 2 – Les défis ou obstacles (20 min)

*Objectif : approfondir la compréhension des défis et obstacles rencontrés par les familles pour des places de qualité, abordables et inclusives en service de garde*

**Dans le questionnaire, plusieurs obstacles ont été identifiés dans le parcours de recherche d'une place (voir le point 2 des faits saillants) mais les taux de satisfaction envers la qualité des services de garde sont assez élevés (voir le point 3 des faits saillants). Est-ce que ces constats vous surprennent ou reflètent votre propre expérience ? Avez-vous rencontré — ou rencontrez-vous encore — des difficultés dans l'accès ou l'utilisation d'un service de garde pour votre ou vos enfants ?**

Sous-questions (si besoin de relancer la discussion) :

- Comment ces obstacles ont-ils influencé votre vie familiale ou professionnelle ?
- Qu'est-ce qui aurait pu (ou pourrait) rendre votre expérience plus simple ou plus positive ?

### Question 3 – Vos besoins et priorités (20 min)

*Objectif : recueillir des propositions et priorités partagées.*

**Quels sont, selon vous, les besoins les plus importants à combler pour améliorer les services de garde au Québec ?**

Sous-questions :

- Quelles formes de services ou d'accompagnement vous manquent ?
- Quels changements aimeriez-vous voir dans la gestion, la communication ou l'environnement du milieu de garde ?

### Question 4 – Le service de garde idéal - dernier tour de table (10 min)

*Objectif : permettre aux parents de rêver et d'inspirer des pistes pour l'avenir.*

**En quelques mots, si vous pouviez imaginer le service de garde parfait pour vous et votre (ou vos) enfant(s), à quoi ressemblerait-il ?**

## Annexe 2 - Organismes, municipalités et nombre de personnes rencontrées

Organismes	Municipalité	Nombre de personnes
Bedon & Bout'chou - point de services sur J.-A. Bombardier	Sherbrooke	7
La Maison des Familles de Victoriaville - CRP La Couvée	Victoriaville	4
Carrefour Familial des Moulins	Terrebonne	7
Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec	Québec	8
Bedon & Bout'chou - point de services sur Bowen Sud	Sherbrooke	4
Ressource Parenfants	Bergeronnes	7
La Nichée	Alma	5
Maison de la Famille du Grand-Portage	Rivière-du-Loup	1
Ex aequo	Montréal	2
Maison des Familles Rimouski-Neigette	Rimouski	6
Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre	Gatineau	10
Mouvement Allaitement Québec - Fédération Nourri-Source	Plusieurs municipalités	10
Table de concertation pour l'inclusion en services de garde des enfants ayant besoin de soutien particulier (TISGM)	Montréal	10
J'me fais une place en garderie	Montréal	
Ma place au travail	Québec et Gatineau	2
Maison de la Famille Beauce-Etchemins	Saint-Georges	7
Centre communautaire Entre-Nous	Gatineau	6
Maison de la Famille Bonaventure	Bonaventure	5
Maison de la famille Avignon	Carleton-sur-Mer	1
Maison de la famille de la Matapédia	Amqui	5

Syndicat l'INTER	Plusieurs municipalités	4
Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges (point de services Saint-Zotique)	Saint-Zotique	8
Maison de la famille de Mirabel	Mirabel	1
Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges	Vaudreuil-Dorion	1
Formulaire en ligne avec questions ouvertes, créé par MPAT - réponse anonyme	S/O	1
Carrefour Familles Monoparentales	Québec	17
Formulaire en ligne avec questions ouvertes, créé par MPAT - réponse anonyme	S/O	1